

Rapport 2022 sur l'exercice des droits de vote

Document mis à jour le 24.01.2023

1/ Rappel de la poltique de vote aux assemblées

La politique générale de vote de Moneta Asset Management concernant les votes aux assemblées des sociétés des portefeuilles est décrite dans le document « Politique de vote ».

Moneta AM a modifié sa politique pour la saison de vote 2022 et n'applique plus de critères de sélection des assemblées générales auxquelles nous votons. Moneta AM a donc désormais pour objectif de voter à toutes les assemblées générales des fonds pour lesquels elle est responsable de l'exercice des droits de vote et dès lors que cela est techniquement possible.

Pour rappel Moneta AM a recours aux services de ISS et Proxinvest en tant que conseils pour les votes et les votes sont effectués sur la plateforme ISS. Les votes sont décidés par l'analyste en charge du suivi de la société, le mieux à même de connaître ses spécificités, ses enjeux et d'établir si besoin un contact rapide et de bon niveau avec la société. Il peut s'appuyer sur le référent « exercice des droits de vote » de Moneta AM pour l'aider dans sa prise de décision.

2/ Exercice des droits de vote de l'année 2022

2.1/ Statistiques globales

En 2022, Moneta AM a voté lors de 134 assemblées générales concernant 125 entreprises différentes, dans 13 pays différents, soit plus de 94% des assemblées générales d'entreprises des sociétés détenues en portefeuille à la date du vote. 58% des assemblées générales votées ont reçu au moins un vote contre une des résolutions. 62% des AG étaient en France.

Lors de ces 134 assemblées générales, Moneta AM a voté 2 558 résolutions. 25% de ces résolutions ont fait l'objet d'un vote contre ou abstention.

2.2/ Statistiques sur les assemblées générales

Moneta AM a voté à toutes les assemblées générales éligibles. Cependant on note 2 catégories pour lesquelles les votes ne peuvent être prises en compte :

Un vote tardif pour lequel on ne peut garantir qu'il ait été pris en compte. C'est le cas pour Eurofins Scientific SE et ADLER Group SA au Luxembourg

Un vote pour lequel le *Power Of Attorney* (procuration) est entrée en vigueur tardivement. C'est le cas pour GN Store Nord A/S au Danemark, LMK Group AB et Dometic Group AB en Suède. A noter que le POA n'est plus nécessaire au Danemark à partir de 2023 et qu'il a été mis en place en cours de la saison de vote en Suède (vote pris en compte pour les AG de Probi AB et de Biogaia AB) et en Suisse (vote pris en compte pour l'AG de Siegfried Holding AG). Les problèmes de POA de 2022 ne devraient donc plus impacter la saison des votes 2023

Répartition des votes par pays :

| Pays | AG éligibles | AG votées | % |
|----------------|--------------|-----------|------|
| Belgium | 3 | 3 | 100% |
| Bermuda | 1 | 1 | 100% |
| Denmark | 1 | 0 | 0% |
| France | 83 | 83 | 100% |
| Germany | 4 | 4 | 100% |
| Italy | 5 | 5 | 100% |
| Japan | 2 | 2 | 100% |
| Lithuania | 3 | 3 | 100% |
| Luxembourg | 5 | 3 | 60% |
| Netherlands | 13 | 13 | 100% |
| Portugal | 2 | 2 | 100% |
| Spain | 3 | 3 3 | |
| Sweden | 4 | 2 | 50% |
| Switzerland | 4 | 1 | 25% |
| United Kingdom | 9 | 9 | 100% |
| TOTAL | 142 | 134 | 94% |

2.3/ Statistiques sur les résolutions

| Nombre de résolutions votées | 2558 |
|---|------|
| dont résolutions agrées par le conseil ou légales | 2541 |
| Nombre de vote "pour" par Moneta AM | 2102 |
| Nombre de vote "contre" ou "abstention" par Moneta AM | 439 |
| dont résolutions non soutenues par le conseil | 17 |
| (proposées par les actionnaires) | |
| Nombre de vote "pour" par Moneta AM | 11 |
| Nombre de vote "contre" ou "abstention" par Moneta AM | 6 |

| Analyse des votes d'opposition par catégorie | | France | Europe hors Fr. | Autre |
|--|-----|--------|-----------------|-------|
| Nombre de résolutions concernés | 445 | 392 | 51 | 2 |
| Nomination/Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance | 80 | 62 | 18 | 0 |
| Dispositifs Anti-OPA et Opérations Financières/Fusions | 192 | 178 | 12 | 2 |
| Rémunérations des Dirigeants et des Salariés (hors Actionnariat salarié) | 123 | 114 | 9 | 0 |
| Actionnariat salarié | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Formalités et autres motifs | 44 | 35 | 9 | 0 |
| Résolutions externes (proposées par les actionnaires) | 6 | 3 | 3 | 0 |

2.4/ Exemples de vote contre la direction

| Secteur d'activité | Motif |
|--------------------------|--|
| Equipement électrique | Opposition: à la possibilité de rachat par la société de ses titres en période d'offre publique, à la possibilité d'annulation de titres par la société alors que le flottant était déjà réduit et que la faible liquidité nuisait à la valorisation de l'entreprise à un plan d'actions gratuites alors que les modalités (durée d'acquisition, de détention et critères d'attribution) n'étaient pas communiquées |
| Logiciel | Opposition au renouvellement d'administrateurs lié à l'actionnaire majoritaire car l'indépendance du conseil nous semble trop faible alors que la société prend trop de temps à prendre des décisions nécessaires malgré une performance décevante depuis de nombreuses années |
| Média | Opposition à une rémunération exceptionnelle importante en partie justifiée par un rôle futur qui serait effectif à la suite d'une fusion qui n'était pas certaine |
| Minier | Nous nous sommes opposés à la politique de rémunération du Président et du Directeur Général dont la hausse de salaire fixe ou l'attribution de rémunération variable semblaient trop généreuse. |

Moyens de mise en œuvre

Dans la grande majorité des cas, les votes sont effectués au travers de la plateforme mise à disposition par notre banque dépositaire. Cependant, certains votes sont effectués directement auprès de la société, en particulier quand les titres sont détenus au nominatif.

Lorsque nous l'estimons nécessaire, un membre de l'équipe de gestion participe aux assemblées. Nous estimons cependant être suffisamment proches des sociétés par notre processus d'investissement pour ne pas avoir à participer physiquement aux assemblées générales. Pour discuter avec les dirigeants, nous privilégions les rapports en tête à tête aux réunions formelles que sont les Assemblées Générales.

Bien entendu, chaque vote fait l'objet d'une analyse des résolutions soumises au vote. Nous sommes en particulier sensibles au respect des intérêts des actionnaires minoritaires (augmentations de capital sans droits préférentiel de souscription...)

Moneta Asset Management - Agrément AMF de société de gestion de portefeuille n° GP 03-010 SAS au capital de 3 900 120 euros - RCS Paris 447 661 323